

Nom de votre organisme *

Adresse *

Ville *

Code postal

Téléphone *

Poste

Télécopieur

Personne responsable *

Courriel *

Nombre de citoyens résidents (territoire que vous desservez)*

Nombre de municipalité regroupées dans votre organisme

COTISATION

- ☞ **267,80 \$ + (0,002 \$ x Nombre de citoyens desservis par votre organisme) + taxes;**
- ☞ Une cotisation annuelle pour un organisme municipal ne peut excéder **875,50 \$**;
- ☞ Une cotisation annuelle donne droit à 1 vote en assemblée générale;
- ☞ Les organismes municipaux comptant plus de 100 000 habitants peuvent obtenir plus d'un droit de vote en assemblée générale, mais jamais plus de 3 droits de vote, en payant le nombre de cotisations annuelles correspondant.
- ☞ Les cotisations annuelles couvrent la période du **1er janvier au 31 décembre 2020**.
- ☞ Les adhésions après le 1er août 2020 couvrent la période jusqu'au 31 décembre 2021

Le chèque doit être fait à l'ordre de:

AOMGMR

618, rue Thibeau, bureau 4

Trois-Rivières, Qc G8T 6Z7

Téléphone : 819-698-0373

Le formulaire peut être retourné par courriel à info@aomgmr.com

* Les champs annotés d'une * signifie qu'ils sont obligatoires.